



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

La vallée de la Roguenette

Le village de **Sours** tire son nom du mot « source ». La Roguenette, affluent de l'Eure, y prend sa source et traverse la commune sur 2,3 km. La rivière est formée par deux petits ruisseaux : le ruisseau de la Branche et le ruisseau de Génerville.

L'église **Saint-Germain**, détruite par un terrible ouragan au matin du dimanche 13 juillet 1788, fut reconstruite en 1804 avec des matériaux provenant de l'église Saint-Hilaire de Chartres. Au début du règne d'Henri VI, un fort existait près de cette église. Pendant la Révolution, deux cloches furent envoyées à la fonderie.

Au cœur du parc municipal de 10 ha, le **château de la Vallée ou de Laval** datant de 1653, a été érigé à partir d'anciennes voûtes du XIIIème siècle.

Au hameau de **Chandres**, un jeune agriculteur beauceron, dirige l'unique **brasserie artisanale** de l'Eure-et-Loir en complément de son exploitation céréalière. Blanche, blonde, rousse ou brune, les quatre variétés de « l'Eurélienne » ajoutent au malt 20 % de céréales issues de l'exploitation. Cette bière de dégustation est entièrement fabriquée dans cette brasserie qui produit environ 800 litres par semaine y compris l'embouteillage.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.



ACCÈS

Paris / Sours : **A 11 - RN 10** direction Chartres, **D 939** vers Sours (10 km au sud-est de Chartres)
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans, gare à Chartres (10 km)



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Sours,
Berchères-les-Pierres et Nogent-le-Phaye
Camping et hôtels à Chartres
Restaurants à Sours et Nogent-le-Phaye
Ravitaillement à Sours



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Office de tourisme

Place de la Cathédrale

28000 CHARTRES

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

SOURS
Beauce



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

La vallée de la Roguenette

à 1h de Paris
(8 km - 2h45)



Départ : Parking à la salle polyvalente.

Prendre à droite et traverser la place de Verdun en direction de la rue de l'église, piétonne. Vue sur une ancienne porte fortifiée. À gauche : lavoir et chevet de l'église. Traverser la place de l'église, puis la rue Louis Isambert et emprunter en face l'Allée du Parc.

Au fond du parc, prendre à gauche le chemin se dirigeant vers le canal. Longer le canal à gauche et traverser la Roguennette pour rejoindre l'Allée du canal puis le Clos des Isles. Après 50 m, emprunter le chemin de terre jusqu'au premier bois.

1,9 km : Prendre le chemin à droite et longer le bois (parc privé du château avec chevreuils).

2,4 km : À la sortie du bois, longer sur la gauche la Roguennette jusqu'à la route de Nogent-le-Phaye.

3,7 km : Tourner à droite et prendre le chemin en face en direction de Gênerville.

4,7 km : Prendre le premier chemin à droite vers Chandres. Passer devant la mare et traverser le village. À la sortie, fontaine et lavoir.

5,8 km : Au calvaire, prendre le chemin à gauche et continuer sur la gauche jusqu'à la D 28.

6,7 km : Prendre la route à droite, puis le premier chemin à droite après le lotissement. Après 400 m, tourner à gauche dans l'Allée de la Maison Danubienne et revenir au parking.

8 km : Arrivée au parking. 

